



Procès-verbal

Rencontre du CA de la SQRP

29 janvier 2020

Heure: 13h30 (rencontre téléphonique)

Membres présents

Mesdames : Caroline Blais, Isabelle Charbonneau, Jacinthe Douesnard et Sarah-Geneviève Trépanier

Messieurs : Marc Aubrey, François Courcy, Claude Fernet, Daniel Fiset, Mathieu Roy

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Claude Fernet propose l'adoption de l'ordre du jour. Cette proposition est dûment appuyée par Mme Caroline Blais. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 16 septembre 2019

Madame Jacinthe Douesnard propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2019. Cette proposition est dûment appuyée par Mme Sarah-Geneviève Trépanier. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Mise à jour sur le congrès 2020 organisé par l'UQO (Caroline Blais et Daniel Fiset)

En date du 29 janvier 2020, 424 communications ont été soumises, ce qui représente un volume très similaire à celui des années antérieures. Il est prévu que les réponses soient fournies aux candidats vers le 15 février 2020.

Certaines personnes ont manifesté l'intérêt d'assister uniquement à la conférence pré-congrès du vendredi sans qu'il soit requis que ces derniers aient

à payer les frais d'inscription au congrès de la SQRP qui débute normalement le vendredi soir. Cela sera désormais possible, mais ces personnes, membres ou pas, devront payer un montant supérieur à celui payé par les personnes qui assistent au congrès puisqu'elles profitent des installations et équipements rendus disponibles grâce à la tenue du congrès de la SQRP. Cette année, le prix est fixé à 100\$, comparativement à 75\$ pour les congressistes. Il est prévu que cette possibilité soit également offerte lors des congrès futurs.

La formule à privilégier quant aux présentations des récipiendaires des prix Guy Bégin sera communiquée à Madame Sarah-Geneviève Trépanier avant le 15 février.

4. Prix couverts par la SQRP (par Sarah-Geneviève Trépanier)

Six candidatures ont été analysées pour le prix Émergence en recherche et quatre candidatures pour le prix Adrien Pinard. Suite à une analyse par les membres du jury, le prix Émergence en recherche sera décerné à Madame Celia Matte-Gagné et le prix Adrien Pinard à Monsieur Pierre Rainville.

5. Éléments administratifs de la SQRP (par Marc Aubrey)

5.1. Politique de remboursement de frais d'inscription au congrès.

Aucune politique n'était établie à cet effet et la politique convenue sera applicable dès 2020. Le coût annuel d'adhésion n'est pas remboursable. Les personnes ayant soumis une communication pourront se faire rembourser les frais d'inscription au congrès jusqu'au moment où les réponses du comité d'évaluation seront communiquées. Les personnes n'ayant soumis aucune communication ou si leur communication a été refusée pourront se faire rembourser les frais d'inscription jusqu'à trois semaines avant le début du congrès.

5.2. Politique d'approbation des dépenses.

Avant que les prix d'inscription au congrès ne soient diffusés, le comité organisateur présentera au CA une estimation des coûts liés à la tenue du congrès en ayant au minimum, une soumission des prix proposés par l'hôtel convoité. En fonction des autres coûts estimés et du nombre de participants, un prix d'inscription sera établi par le comité organisateur et les autres membres du CA. Une fois ces estimations établies, lorsque viendra le temps de prendre des engagements financiers supérieurs à 5 000\$, le président du comité organisateur devra également obtenir l'approbation du président du CA. En ce qui concerne les autres engagements, il ne sera pas nécessaire d'obtenir l'approbation du président du CA. Les dépenses qui ne sont pas liées au congrès (fournitures, fournisseurs de services) inférieures à 200\$ seront approuvées par le secrétaire-trésorier et le président du CA. Les engagements financiers supérieurs à 200\$ devront être présentés au CA.

Les niveaux d'autorisation pour le compte paypal seront discutés lors d'une prochaine rencontre et le secrétaire-trésorier proposera d'autres alternatives afin de percevoir les paiements des congressistes.

5.3. Suivi adhésion TPS-TVQ.

Le secrétaire-trésorier s'est informé auprès de deux firmes comptables afin de connaître les honoraires chargés pour offrir des conseils relatifs à l'inscription à la TPS/TVQ. Une firme (LGMC) chargeait 125\$ de l'heure et la seconde (PWC) chargeait 300\$ de l'heure. Les services de LGMC seront retenus afin de se conformer aux règles entourant la TPS-TVQ.

5.4. Fermeture du compte RBC.

Une tentative de fermeture du compte de la RBC a été effectuée, mais n'a pas été fructueuse. Une autre tentative sera effectuée.

5.5. Inscriptions «manuelles» pour membres du CA et bénévoles.

Puisque les membres du CA et bénévoles n'ont pas à payer les frais d'inscription, ceux-ci doivent être inscrits «manuellement» afin de tenir un registre des présences. Un courriel sera envoyé à l'administrateur du site web pour qu'il inscrive les membres du CA et les bénévoles.

5.6. Achat d'une assurance responsabilité professionnelle pour les membres du CA (François Courcy).

Monsieur François Courcy a demandé une soumission afin de connaître le montant de la prime à payer pour une assurance responsabilité et celle-ci devrait lui être acheminée prochainement.

6. Propositions du comité de travail sur l'utilisation des surplus budgétaires (par Jacinthe Douesnard).

Les propositions suggérées par le comité composé de Madame Jacinthe Douesnard, Madame Isabelle Charbonneau et Monsieur Marc Aubrey ont été discutées très brièvement, mais seront présentées plus en détails lors d'une prochaine rencontre.

7. Fonctionnement du bottin des membres et privilèges réservés aux membres

Ce point est reporté à une prochaine rencontre

8. Demande de partenariat (par Marc Aubrey)

La SQRP a reçu une demande de soutien de la part du Psycolloque, mais la situation financière ne nous permet pas d'allouer des fonds supplémentaires à ceux déjà consacrés aux diverses reconnaissances offertes aux étudiants qui participent à notre congrès annuel. Monsieur Marc Aubrey transmettra la réponse à une représentante du Psycolloque.

9. Date du prochain conseil d'administration

Le prochain conseil d'administration est le samedi, 28 mars.

10. Varia

10.1.Élection au CA – postes à combler. Les postes suivants seront à pourvoir :
président élu, responsable du comité scientifique, conseiller scientifique et
représentant étudiant. Les membres du CA solliciteront des candidatures
dans leur réseau respectif.

10.2.Date du souper du CA. Le souper aura lieu le samedi 28 mars.

11. Levée de la réunion

Madame Isabelle Charbonneau propose la levée de la réunion. La rencontre est
levée à 15h30.